

2018

Inter-Actions asbl



Service d'accompagnement

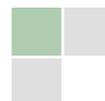


RAPPORT D'ACTIVITES



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
1. VALEURS ET MISSIONS	4
2. RAPPORT D'ACTIVITES	7
2.1. Objectifs et description du service	7
2.2. Rapport pédagogique	11
2.3. Statistiques	14
3. PERSONNEL	22
4. ASBL	26
5. CODIR	28
6. RELATIONS EXTERIEURES	30
7. FINANCES	33
CONCLUSIONS	37



Rapport d' activités 2018

INTRODUCTION

L'année 2018 a débuté dans l'enthousiasme de la création d'une nouvelle activité ... et se termine dans la crainte d'en perdre une autre.

Ainsi va la vie d'un service qui se veut à l'écoute des nécessités et des besoins rencontrés auprès de la population à laquelle il s'adresse, et qui se saisit des opportunités pour tenter de créer les réponses les plus adaptées aux spécificités de chaque situation.

Ce rapport se veut un reflet de ce qu'a vécu Inter-Actions du premier janvier au 31 décembre. Un simple reflet, tant sont complexes les réalités rencontrées et les accompagnements des personnes. Complexes, multidimensionnels, et changeants !

Nous nous arrêterons donc aux éléments observables : quelques chiffres, quelques statistiques sans lesquels un rapport d'activités digne de ce nom ne serait pas un rapport d'activités. Quelques considérations aussi, sur notre volonté de tisser des liens entre les différents types d'intervention que propose le service, afin de les enrichir de leurs complémentarités. Sur ce tiraillement incessant entre demande de performances (toujours plus avec les mêmes, voire moins, de moyens) et exigences du travail d'accompagnement qui réclame temps, adaptation et souplesse pour que s'établisse et se maintienne cette relation de confiance, point de départ incontournable d'un travail efficace en profondeur.

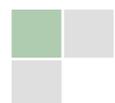
En 2018 ont démarré les préparatifs d'un colloque qui proposera, en 2019, une mise en évidence de cette spécificité du travail d'accompagnement. Le titre choisi est « Osons la relation », titre audacieux dans un climat de rentabilité, de marchandisation et de déshumanisation. Un acte de résistance qui replace l'humain au centre du débat.

Concluons cette introduction en remerciant ceux sans qui les pages suivantes n'auraient pu être écrites, à savoir les travailleurs du service qui, malgré vents et tempêtes, continuent à naviguer sur ce rafirot qui tient bon, malgré tout :

Adrien, Annick, Béatrice, Charlotte, Isabelle, Jean-François, Laëtitia, Laetitia (l'autre), Lionel, Lorentia, Marc, Mégane, Nicolas, Pascale, Renaud, Sandrine, Sébastien, Séverine, Sylvia, Sylvie.

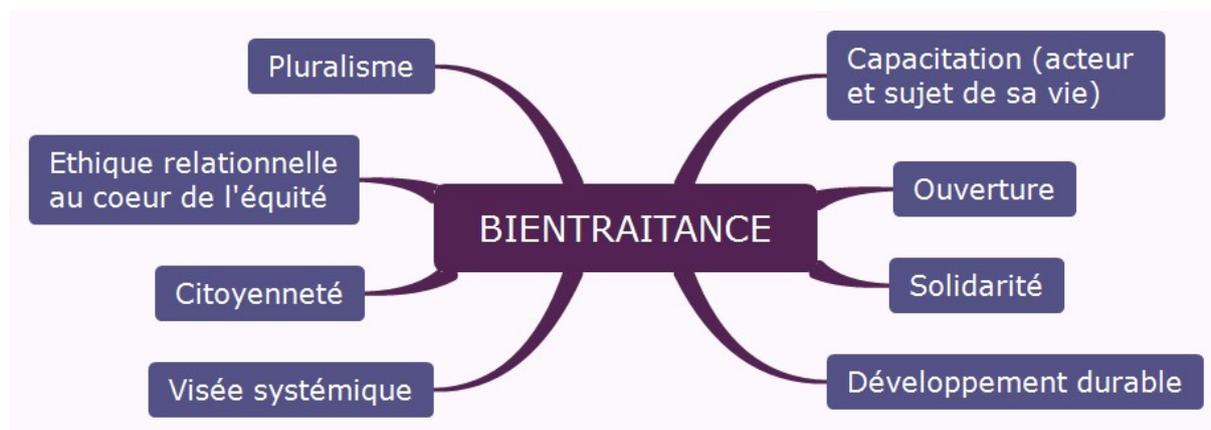
De passage pour un remplacement, ou actifs depuis des années, voire des décennies, qu'ils soient ici remerciés pour leur engagement et leur professionnalisme !

Jean Dufour,



1. VALEURS ET MISSIONS

Les **VALEURS** du service ont été définies en 2016 en collaboration avec le Conseil d'Administration et les équipes. Elles ont été définies comme suit :



Les valeurs suivantes sous-tendent la création, la gestion, l'organisation et le développement de nos services. Elles se déclinent à tous les niveaux d'actions, de décisions et de relations tant entre les composantes de l'organisation qu'entre celle-ci et l'extérieur.

La **bienveillance** est au centre de toutes nos valeurs. Nous visons à créer et co-construire un climat où chacun bénéficie des conditions favorables pour exprimer ses opinions, ses valeurs et ses croyances ainsi que ses désirs et ses attentes ou ses freins et ses difficultés.

Ouverture :

La diversité est source de richesse ! Nous voulons être un service curieux, pouvoir nous détacher des idées préconçues, des modèles figés. Nous voulons être tolérants, ouverts aux différences, mais aussi ouverts d'esprit, au champ des possibles, à l'innovation.

Capacitation (acteur et sujet de sa vie) :

Nous voulons développer la liberté de choisir, soutenir l'exploration et l'expérimentation des possibles dans le monde où nous évoluons.

Etre acteur de sa vie, c'est prendre conscience de son existence, faire des choix en étant conscient qu'ils ont des effets sur soi, sur les autres et sur la société et en acceptant la responsabilité de ces effets.



La visée systémique :

Nous vivons au sein d'un monde de plus en plus complexe et imprévisible où tout est relié. Au sein de nos services, chacun est vu, perçu, accueilli et compris dans sa globalité de vie avec les facettes multiples de sa subjectivité, ses appartenances à différents systèmes qui interagissent en permanence.

L'éthique relationnelle au cœur de l'équité :

Notre attente d'équité et de réciprocité est innée. Ainsi, l'éthique relationnelle devient une dimension incontournable de nos relations avec les autres dans le sens où elle tend à « distribuer » de manière équitable (et non égalitaire) les notions d'échange autour du donner et du recevoir dans des principes de complémentarité et de solidarité. Nous éveillons notre vigilance et nous prêtons une attention particulière à inscrire notre organisation, nos actions, nos décisions selon ces principes humanistes où chacun peut valoriser tant ses différences, son altérité que ses ressemblances.

Pluralisme :

La neutralité des services à l'égard de toute orientation politique, philosophique et religieuse est la garantie d'un pluralisme respectant les différences de chacun et l'expression de celles-ci.

La liberté de pensée, de conscience, et de religion est protégée et son expression autorisée, voire encouragée, dans un esprit de droit à la différence et d'enrichissement mutuel, et dans les limites dictées par le respect de la démocratie, de la sécurité, de la santé et de la protection des droits et libertés d'autrui.

Citoyenneté :

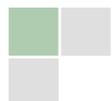
Chacun doit pouvoir accéder pleinement à la citoyenneté, en exerçant ses droits en toute conscience de ses devoirs et de ses responsabilités. Nous soutenons la participation de chacun à la vie de la cité dans tous ses domaines.

Conscients de l'évolution permanente de la société, nous n'hésitons pas à réagir et à prendre les initiatives nécessaires à la défense de nos valeurs. Les services y prennent une part active, y font entendre leur voix et celle de ceux qu'ils accompagnent.

Nous nous inscrivons dans une démarche de développement durable, respectueuse de l'environnement.

Solidarité :

La solidarité, entendue comme le recours à la complémentarité, à la mise en commun des ressources, à l'entraide mutuelle et à la construction de liens, dans le respect des différences et des attentes de chacun, sera encouragée, tant entre les personnes en situation de handicap, qu'entre elles et les autres citoyens, mais aussi au niveau de l'organisation du service et des relations de celui-ci avec son environnement.



La mission générale du service d'accompagnement a été écrite comme telle :

« La mission du service d'accompagnement Inter-Actions est de permettre à des personnes en situation de handicap de vivre en milieu ouvert, dans une démarche d'inclusion, avec une qualité de vie et un degré d'autonomie qui leur convient. »

Inter-Actions regroupant de multiples projets, nous avons cherché à faire le lien entre les missions et objectifs spécifiques de chacun de ces projets et la mission générale du service.

Chaque projet doit ainsi être vu comme une manière de répondre, en tout ou en partie, à la mission générale du service.



2. RAPPORT D'ACTIVITÉS

2.1. Objectifs et description du service

Nous le disions l'année passée, l'équipe s'est étoffée au fil des ans par le biais des différents projets qui sont venus s'ajouter au noyau central du service d'accompagnement. 2018 fut encore l'occasion de voir grandir l'équipe mais aussi les possibilités d'accompagnement des personnes. En effet, notre projet Terre Envie a été retenu, nous permettant de bénéficier du soutien financier du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural et d'ainsi, engager 1,25 ETP supplémentaires.

Etre attentifs aux liens, aux ponts entre la mission principale du service, nos différents projets et leurs missions spécifiques, demande de régulièrement se questionner afin de maintenir le sens de nos actions, tant pour les travailleurs que pour les bénéficiaires. Ces temps d'arrêts sont omniprésents dans la vie du service et de l'équipe et font partie intégrante du travail. Ils nous demandent de prendre du temps, de mobiliser notre énergie.

Il n'en reste pas moins que la diversité des projets permet des réponses diverses aux besoins des personnes que nous accompagnons.

En lien avec la mission générale du service, chaque projet a ses objectifs propres et propose une réponse spécifique à des demandes particulières des personnes accompagnées.

L'accompagnement individuel et Transition Utile

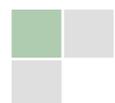
L'accompagnement individuel consiste à favoriser la participation active et personnalisée des bénéficiaires à la réalisation de leurs projets et le développement de leur citoyenneté dans le milieu de vie. Ceci vaut pour les accompagnements des jeunes de 16 à 25 ans de Transition Utile comme pour les adultes. Cette définition est en accord avec le nouvel arrêté qui devrait légiférer prochainement, nous dit-on, les services d'accompagnement.

Plus spécifiquement, l'accompagnement individuel vise à :

- soutenir le bénéficiaire dans la formulation, l'élaboration et la concrétisation de son projet de vie et dans la mise en place de réponses individualisées à ses besoins,
- coordonner les différents services qui gravitent autour de lui.

Pour y arriver, différents moyens sont mis en œuvre :

- analyse approfondie de la demande ;
- élaboration d'un projet d'accompagnement individualisé prenant en compte le système dans lequel évolue la personne ;
- valorisation et développement des potentialités des personnes ;
- soutien de la personne dans l'exercice de ses droits et devoirs en lien avec la citoyenneté ;



- inscription dans une démarche de réseau et de partenariat en ayant recours tant que possible aux services généraux ;
- intervention au domicile des personnes ;
- évaluation formalisée bi-annuelle de la personne ;
- approche communautaire favorisant l'inclusion.

Ainsi, les travailleurs de l'accompagnement individuel interviennent, selon la demande, dans des tâches liées à la vie quotidienne des personnes : gestion budgétaire, recherche de logement, emploi, formation, suivi médical, mise en place de projets particuliers, etc.

Nous intervenons prioritairement au domicile des personnes et les accompagnons également lors de rendez-vous extérieurs.

Le projet Transition Utile vise plus spécifiquement les jeunes de 16 à 25 ans qui ont à réfléchir sur leur projet de vie adulte qui peut se construire, c'est d'ailleurs l'idéal, lorsque le jeune est encore scolarisé. Le service peut alors accompagner dans les démarches liées à la sortie de l'école : recherche d'activités, de formations, d'emploi, de lieux de vie, apprentissages divers liés à cette étape importante dans la prise d'autonomie des jeunes, etc.

L'accompagnement individuel ne se limite pas à des tâches à « faire ». La place de l' « être » y est plus qu'importante, omniprésente. L'écoute et le soutien relationnel font ainsi partie intégrante du travail d'accompagnement individuel.

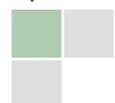
En outre, l'accompagnement individuel prend en considération le système dans lequel évolue la personne et intègre donc celui-ci dans le travail.

Les activités citoyennes : Utile Ensemble

Utile Ensemble accompagne des personnes en situation de handicap éloignées de l'emploi, dans une démarche citoyenne, à avoir des activités de journée utiles et valorisantes.

Les moyens mis en œuvre par Utile Ensemble sont :

- élaborer un projet de volontariat individualisé, le mettre en place et l'évaluer. Pour ce faire, nous avons créé le « carnet du volontaire » qui accompagne le bénéficiaire tout au long de son activité de volontariat ;
- rechercher des partenaires (associations, services publics) proposant des activités variées permettant de répondre aux demandes des bénéficiaires ;
- soutenir les partenaires dans la compréhension de la personne en situation de handicap ;
- mettre en place des activités d'apprentissage « par expérimentation » pour développer les compétences nécessaires à l'activité ;
- proposer des activités de groupe et individuelles, sur site ou chez le partenaire ;



- évaluer régulièrement le projet avec le bénéficiaire et le partenaire.

Utile Ensemble a des partenaires variés avec lesquels la collaboration s'inscrit dans un travail de confiance et d'échange : Hesbicoop, la bibliothèque de Hannut, la SRPA de Vinalmont, Iles de Paix, la Croix-Rouge, plusieurs écoles de la région, le Home Les Loriers, et bien d'autres encore.

Les bénéficiaires d'Utile Ensemble ont ainsi une ou plusieurs activités de volontariat sur leur semaine. Certains s'y rendent en petit groupe, avec un travailleur du service, d'autres s'y rendent seul, autonomes dans leur activité. Ce projet permet donc aux personnes d'avoir une activité de jour et de sortir de l'isolement. Quelle que soit la formule, le service reste présent pour la coordination et les évaluations avec le partenaire et les bénéficiaires.

Les loisirs : La Croisette

La Croisette, qui organise les activités de loisirs en soirée et le week-end, a comme mission centrale de créer et maintenir le lien et favoriser l'accès aux loisirs.

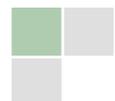
Plus spécifiquement, La Croisette vise à :

- permettre aux bénéficiaires de développer leur réseau relationnel ;
- favoriser la découverte d'activités de loisirs ;
- répondre au mieux aux attentes des bénéficiaires en termes de loisirs ;
- favoriser l'ouverture des bénéficiaires au monde extérieur ;
- favoriser la liberté de choix et d'engagement des bénéficiaires dans leurs loisirs.

Les moyens mis en place pour répondre à ces objectifs sont :

- organisation d'activités collectives de différents types : loisirs, détente, culture,...
- organisation de « cafeterias » ;
- agenda mensuel d'activités en Facile à Lire et à Comprendre ;
- soirée inscription mensuelle ;
- engagement de volontaires en soutien des éducateurs ;
- activités proposées à prix démocratiques.

Notre agenda reprend les différentes activités du mois auxquelles les personnes peuvent s'inscrire librement. Cet agenda est diffusé par courrier ou par courriel à chaque bénéficiaire inscrit à la Croisette. Les propositions d'activités des bénéficiaires sont les bienvenues et prises en considération par les travailleurs.



Les Cafeterias qui précèdent de nombreuses activités ont leur importance également. Elles permettent de répondre au besoin de créer et maintenir du lien entre les personnes. Les repas proposés sont préparés par les groupes « Cuisine » d'Utile Ensemble et se veulent équilibrés, permettant par la même occasion aux personnes de partager un repas sain et complet.

Les activités sont variées et se déroulent principalement en soirée et le week-end. Citons-en quelques-unes : zen-massage, bowling, marché de Noël, cinéma, jeux de société, randonnées,...

Visa pour le Net

L'objectif global de Visa pour le Net est de contribuer à améliorer l'accessibilité à l'information.

Plus particulièrement, Visa pour le Net vise à améliorer l'accessibilité à l'information des personnes en situation de handicap mais également de toute personne en situation de difficulté de compréhension.

Pour atteindre son objectif, Visa pour le Net va développer des activités qui permettront :

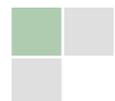
- d'augmenter le nombre de contenus rédigés en Facile A Lire et à Comprendre (FALC) ;
- d'augmenter le nombre d'acteurs et institutions sensibilisés à la question de l'accès à l'information ;
- de favoriser l'implication des personnes en situation de handicap dans les différentes étapes d'un projet qui les concerne.

Des ateliers Visa sont proposés les mardis soirs et les mercredis après-midi. Lors de ces ateliers, les bénéficiaires occupent une place d'Experts. En effet, leur handicap devient un atout lors de la mise en FALC des contenus. Qui sinon eux est le mieux placé pour juger de l'accessibilité des informations ? Dans une méthode de travail participative où chacun à sa place, ils travaillent sur des textes reprenant des thèmes divers et variés, afin de les rendre accessible au plus grand nombre. Ces textes peuvent être implémentés sur le site www.visapourlenet.be et/ou servir à des partenaires extérieurs qui en ont fait la demande.

Par ailleurs, l'équipe Visa, travailleurs et bénéficiaires, est régulièrement invitée par des services extérieurs à venir partager son expérience et ses compétences, à travers des réunions, des rencontres, des salons, ou encore des formations.

Terre Envie

Voilà donc le dernier projet intégré au service d'accompagnement. Projet pilote soutenu par l'AVIQ et le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, Terre Envie vise à favoriser le rapprochement entre le secteur de la santé et le secteur rural.



Terre Envie permet aux bénéficiaires de participer à la vie de fermes, exploitations maraîchères, associations environnementales,... Outre le rapprochement des secteurs de la santé et rural, l'objectif est de tisser de nouveaux liens sociaux dans une activité qui fait sens, dans laquelle le bénéficiaire se sent utile et valorisé.

Pour répondre à cet objectif, nous avons cherché des partenaires du milieu rural dans notre environnement : exploitations maraîchères, associations environnementales, fermes,... En cohérence avec nos valeurs, ces partenaires ont tous une approche de la terre respectueuse de l'environnement.

Ces partenaires, que nous appelons accueillants, acceptent d'intégrer dans leur exploitation, à un rythme et une fréquence négociée avec chacune des parties, les bénéficiaires de Terre Envie. Ceux-ci prennent part à la vie de l'exploitation, sans obligation de rentabilité, avec comme objectif l'échange, l'expérience humaine avant tout.

En tant que projet pilote, Terre Envie a à ce jour une possibilité de vie de 4 ans. Si l'expérience est satisfaisante, la volonté serait de permettre la prolongation du projet par la mise en place d'une directive ou d'un arrêté.

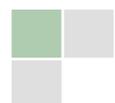
2.2. Rapport pédagogique

Si notre manière de travailler est déjà bien décrite dans ce qui précède, nous pouvons ici parler de ce qui fait notre spécificité.

Commençons par **l'approche globale, à visée systémique, de l'accompagnement**. Quel que soit le projet intégré par le bénéficiaire, nous souhaitons garder une vue globale de la personne et de son accompagnement. Il nous semble difficile et peu opportun de saucissonner la personne, de ne l'aborder que par l'un ou l'autre aspect de sa vie. Nous prenons en considération la personne et les systèmes dans lesquels elle évolue, et donc, les impacts que ces systèmes et leurs connexions peuvent avoir sur le bénéficiaire.

Pour avoir cette vision globale et englobante, **le temps** est une notion importante. En effet, nous ne pouvons entrer dans la vie des personnes sans prendre le temps. Le temps de se découvrir, de se dire, de se faire confiance. Il nous paraît essentiel de **prendre le temps de créer une relation de confiance** dans laquelle le bénéficiaire va pouvoir se dire, déposer ses forces et ses faiblesses, mais aussi construire son projet de vie. Cette relation doit être régulièrement alimentée, réassurée,... Elle constitue le fondement du travail d'accompagnement. Cette écoute, cette disponibilité, ce non-jugement qui va permettre une relation bienveillante, représente un objectif d'accompagnement en tant que tel. Il va participer au bien-être de la personne qui est l'objectif premier de l'accompagnement.

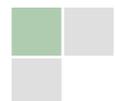
Ces deux notions essentielles que sont **le temps et une relation bienveillante et de confiance** nous amènent à accompagner la plupart de nos bénéficiaires sur du long terme,



voire du très long terme. En effet, si les projets d'accompagnement plus « pratiques » ont abouti, que la personne est installée dans son logement, avec des activités qui lui plaisent, qu'elle a appris à se débrouiller dans ses démarches quotidiennes, etc. le sentiment de solitude reste bien souvent fort présent et la présence du service permet alors de maintenir la personne dans une situation plus rassurante, plus confortable et d'éviter le mal-être et l'isolement, voire le laisser-aller, qui peut en découler. Il suffit parfois de peu, un passage de temps en temps, savoir que nous sommes disponibles au téléphone si besoin, pour maintenir la personne dans une qualité de vie positive à ses yeux... et aux nôtres...

Plus concrètement, 2018 ce fut :

- ❖ La mise en place de ce que nous avons appelé les « **groupes de pairs** ». L'objectif est d'avoir un lieu pour faire lien dans l'équipe, ajuster les pratiques, travailler nos représentations et prendre du recul sur les accompagnements et la complexité du service. Ces temps s'organisent autour d'un accompagnement, avec une approche globale ou en lien avec une question spécifique, avec toute l'équipe éducative, à raison de 2 heures tous les 15 jours.
- ❖ Mise en route d'un **journalier informatisé** pour rassembler les informations pédagogiques et les suivis des accompagnements et permettre à toute l'équipe d'y avoir accès via le réseau.
- ❖ La poursuite des **réflexions sur les missions** spécifiques des différents projets du service, en équipe mais également durant les supervisions.
- ❖ Le début du projet **Terre-Envie** (voir plus haut).
- ❖ Le lancement d'un partenariat avec Art.27 pour permettre aux **Ambassadeurs art.27** de faire connaissance avec nos bénéficiaires. Les Ambassadeurs sont des personnes qui acceptent d'accompagner un bénéficiaire Art.27 lors de leurs sorties culturelles.
- ❖ Le **déménagement** de nos bureaux vers la Maison Provinciale, rue Zénobe Gramme, en mars 2018.
- ❖ Le début d'une **collaboration avec le centre de planning familial** de Hannut, l'Oasis familiale, pour organiser des groupes de parole avec les bénéficiaires.
- ❖ La participation à la **balade gourmande** organisée par le Plan de Cohésion Sociale avec différents acteurs du monde social et associatif hannutois.
- ❖ L'organisation de **Portes Ouvertes** au mois de mai.
- ❖ L'arrêt de l'activité Café-Créa (qui faisait suite à Tricot-Papote) et sa transformation en **T'chafète**, activité libre, sans inscription, qui a lieu tous les 1ers mardis du mois dans nos locaux de la rue de Tirlemont. Cette activité est ouverte également aux invités, aux amis de nos bénéficiaires, aux personnes qui sont sur notre liste d'attente. Toute l'équipe tourne dans l'animation de cette activité où la rencontre, la création de liens, est centrale.
- ❖ La **clôture du projet En Piste**, faute de moyens humains pour tenir et soutenir l'activité. Une journée de clôture a été organisée, sous le soleil, dans le jardin de la rue de Tirlemont, au mois de juin.

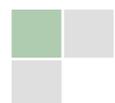


- ❖ Une décision sur notre **territoire d'intervention**, qui vaut pour l'ensemble du service, pour toutes les nouvelles demandes, et qui reprend Hannut, ses communes limitrophes, et Waremme. Ce qui revient à Hannut, Lincent, Orp-Jauche, Wasseiges, Braives, Burdinne, Faimes, Geer, Berloz, Waremme.
- ❖ Organisation d'un **atelier théâtre** par la Croisette, en collaboration avec l'ASBL Imagin'Art et le Centre Culturel de Hannut.
- ❖ Rencontre avec nos nouveaux voisins, le **service OpenAdo**, afin de voir quels seraient les partenariats et complémentarités à valoriser.
- ❖ Une formation suivie par toute l'équipe : **Initiation à la Communication Non Violente**.

- ❖ Au total, l'équipe a suivi 812 heures de formation, autour des sujets suivants :
 - Prise en charge plurielle de la personne avec Trouble du Spectre Autistique et Handicap Mental
 - Colloque Parole d'Enfants : prendre rendez-vous avec la souffrance des enfants. Mieux les comprendre et soutenir leur famille.
 - Se réenchanter en réenchantant son métier
 - Introduction à la Programmation Neuro-linguistique
 - Les aspects fondamentaux de la personne avec double diagnostic
 - Concilier épanouissement professionnel, engagement et plaisir
 - Accompagner un public non-demandeur
 - Recyclage en secourisme professionnel
 - Pour une stratégie de communication efficiente
 - S'unir pour mieux agir
 - Initiation à l'approche systémique
 - Règles et sanctions dans les groupes d'ados
 - Ecoute et relation d'aide
 - Analyse appliquée du comportement
 - Lien et distance dans la pratique professionnelle
 - Partenariat avec les familles des personnes
 - Réseaux sociaux
 - Emploi et formation professionnelle
 - Workshop X-fragile

L'équipe est toujours en supervision. De son côté, le Conseil de Direction a également entrepris une supervision afin de préparer le changement de direction prévu en 2020.

Les formations nous permettent une prise de recul sur nos pratiques, une mise à jour des connaissances et compétences, des échanges avec d'autres professionnels. Toute l'équipe est ainsi engagée dans un processus de formation continue.



« Inter-Actions est un service qui a fait ses armes. Bien que parfois mal connu, au fil des années, il a pris sa place dans le secteur du handicap et de l'accompagnement. L'accompagnement, parent pauvre du secteur, et pourtant si important par ce qu'il permet aux personnes de vivre : un projet de vie dans la cité, hors des murs institutionnels, avec une autonomie et des choix de vie possibles.

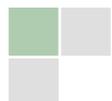
Accompagner des personnes en autonomie, dans leur propre logement, au sein de notre société, suppose de tenir compte de la mouvance de cette dernière. Les temps sont durs pour tout le monde, le monde change vite, très vite, parfois trop pour certains, en situation de handicap ou pas. Nous avons une place de facilitateurs à prendre auprès des personnes que nous accompagnons. A de multiples niveaux, les travailleurs sociaux facilitent l'un ou l'autre aspect de la vie de nos bénéficiaires : l'accès à une activité de jour, la gestion du budget, la tenue d'un logement, les relations sociales, la compréhension de l'information, l'accès aux loisirs,... Etre facilitateurs dans un monde de plus en plus complexe n'est pas chose aisée. Et pourtant l'équipe d'Inter-Actions ne rechigne pas à la tâche et concentre son énergie à trouver encore et encore des astuces pour y parvenir au mieux. La liste des réalisations de l'année montre combien l'équipe ne se base pas sur ses acquis et ses années d'expérience. Le renouvellement fait partie de notre quotidien. Il nous permet de rester adaptés aux demandes des bénéficiaires. Remettre l'ouvrage sur le métier encore et encore est parfois fatigant, décourageant. Mais à chaque fois, nous faisons un pas de plus, à chaque fois, le défi est relevé. La force du collectif, le soutien entre nous le permet.

Les ajustements internes, liés aux nouveaux projets et collègues, nous demandent une certaine mobilisation. Les ajustements exigés par les mouvements venant de l'extérieur, sur les démarches, procédures, droits et devoirs de chacun, perte et octroi de subsides,... ajoutent à cette mobilisation. L'envie et l'idée que les changements vont s'arrêter, que nous allons bénéficier d'une période d'accalmie sont présentes, planent lors de nos différents échanges. Force est de constater que la vie aujourd'hui est changement... nous devons apprendre à trouver le calme dans la tempête...

Je suis en tout cas fière d'appartenir à cette équipe qui, malgré la tempête, garde bien son cap en tête, et s'efforce d'avancer avec sa mission au centre. A tous, je vous dis bravo et merci ! »

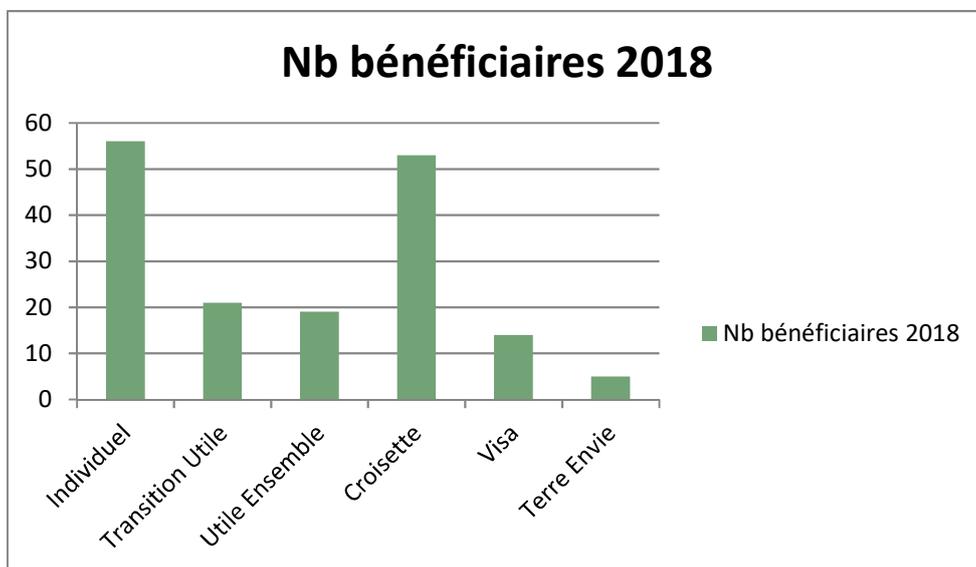
Laetitia D

Responsable pédagogique

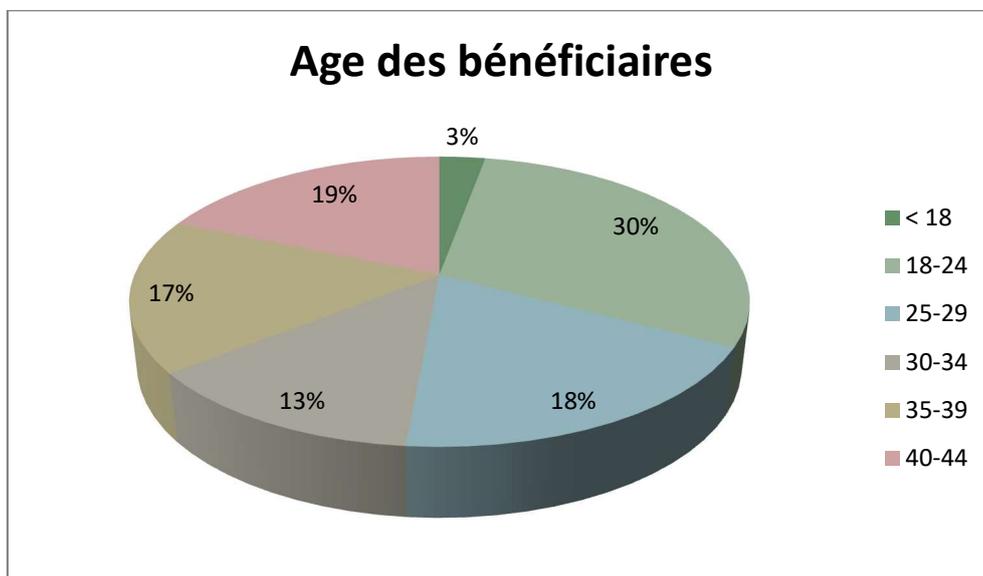


2.3. Statistiques

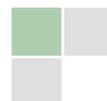
Au cours de l'année 2018, nous avons accompagné **122 bénéficiaires** qui se répartissent comme suit entre les différents projets, certains se retrouvant dans plusieurs projets :



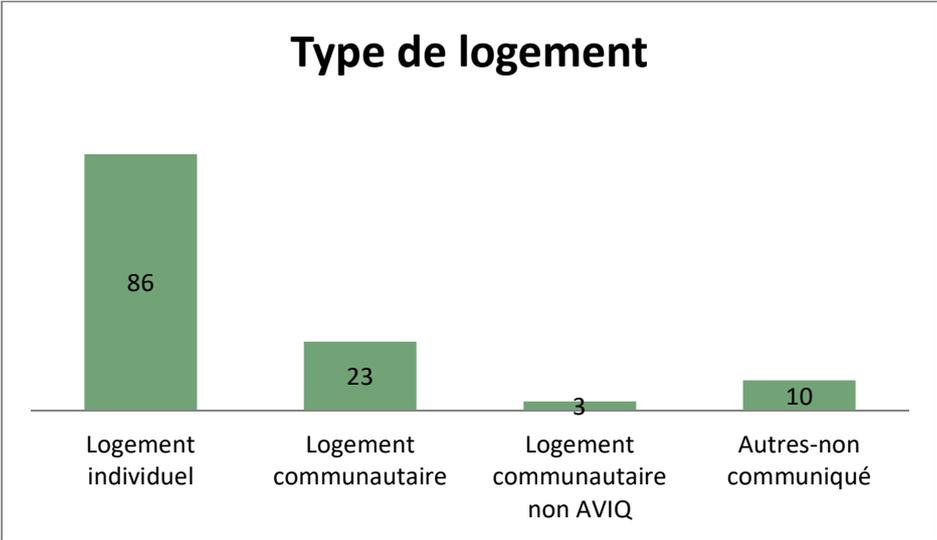
Ces bénéficiaires se répartissent dans la pyramide des âges comme tel :



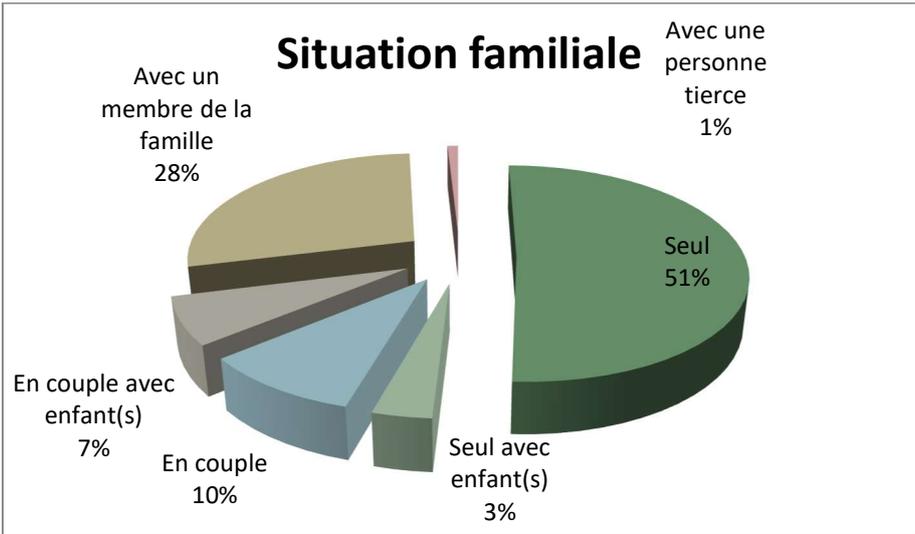
Le constat est le même que l'année dernière, la tranche d'âge concernée par le service est plus que large, les plus jeunes ayant 16 ans, les plus âgés plus de 70 ans... Ceci reflète bien la nécessité d'un accompagnement à long terme pour toute une strate de notre public.



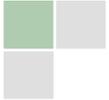
En termes de logement, les bénéficiaires du service habitent pour la majorité dans leur propre logement, seuls ou en famille. D'autres, inscrits aux activités collectives, vivent dans des services résidentiels de la région. Il est évident que la proximité géographique, historique et philosophique avec le service résidentiel de la Passerelle nous amène à accueillir plusieurs de ses bénéficiaires dans nos activités, ce qui explique le nombre de personnes vivant en logement communautaire.



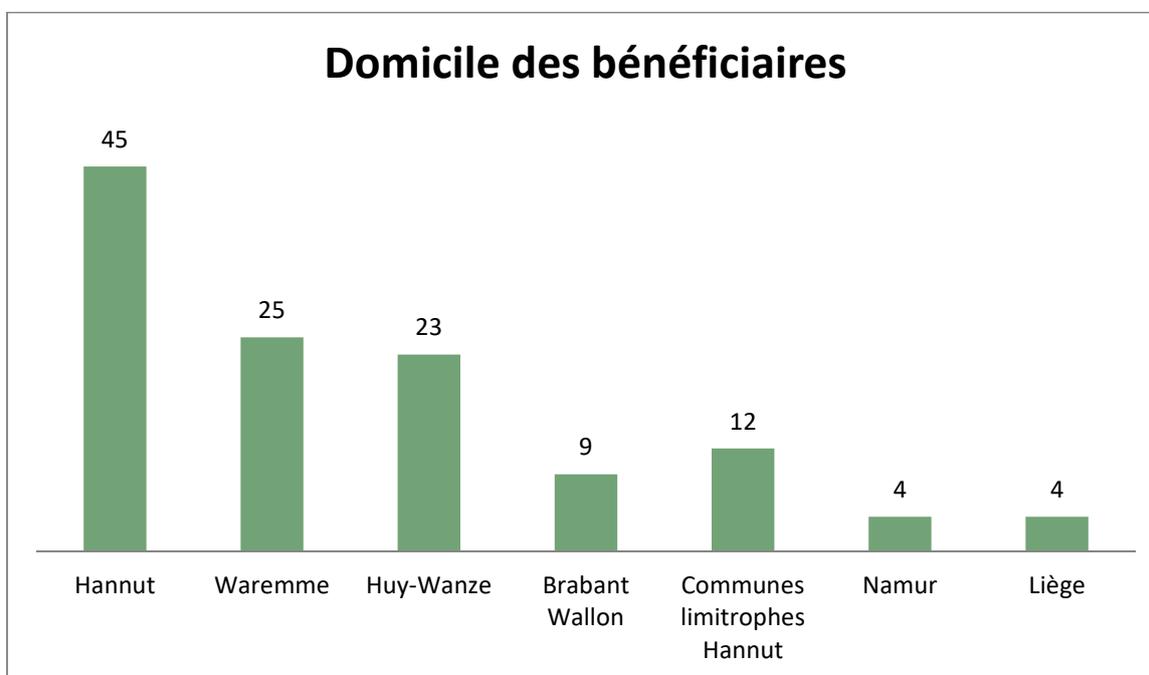
La majorité de nos bénéficiaires vit seul. Pour ce graphique, les bénéficiaires qui vivent en logement communautaire sont considérés comme isolés. Un léger glissement par rapport à 2017 de personnes seules vers celles qui vivent avec un membre de la famille. En effet, cette année, nous avons clôturé plusieurs accompagnements individuels et fait entrer quelques jeunes dans le projet 16-25.



Les territoires d'action étaient jusqu'il y a peu différents d'un projet à l'autre, ce qui posait problème lorsqu'un bénéficiaire demandait à intégrer un projet dont le territoire d'intervention ne reprenait pas sa commune. Nous avons redéfini un territoire pour



l'ensemble du service, tous projets confondus. Celui-ci reprend Hannut et ses communes limitrophes ainsi que Waremme. Cette « nouvelle » zone n'exclut évidemment aucun bénéficiaire déjà intégré dans le service. Elle sera d'application pour toutes les nouvelles demandes introduites. Il faudra donc quelques années avant que cette limite soit réellement effective.



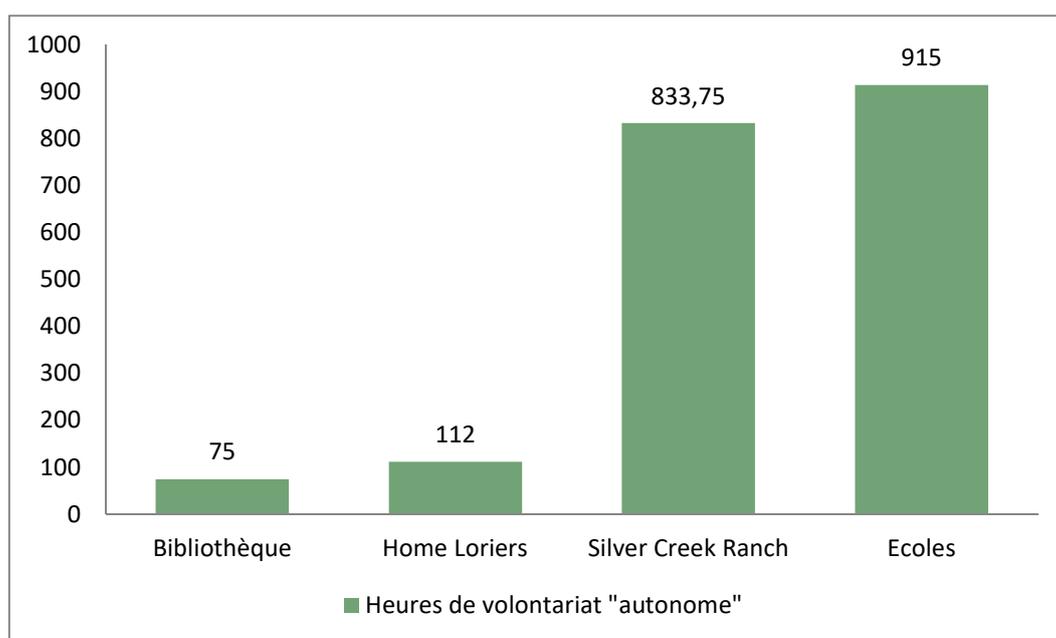
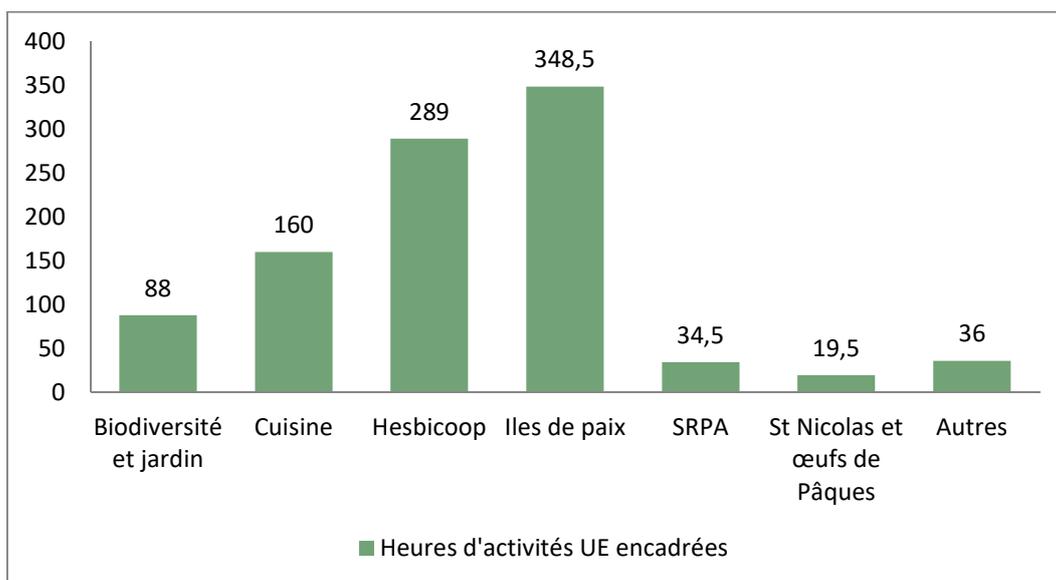
A travers les différents projets, le service offre un panel assez large de prestations. Voici quelques graphiques qui permettent d'avoir une vision plus précise des missions et interventions des travailleurs.

Dans le projet **Utile Ensemble**, nous avons de plus en plus de bénéficiaires qui, avec le temps et l'expérience, ont acquis les compétences suffisantes pour se rendre en activité de volontariat seuls. Ce nombre reste minoritaire, mais nous pouvons malgré tout constater qu'il est en augmentation et concerne surtout des personnes présentes dans le projet depuis plusieurs années.

Nous avons du diminuer le nombre d'activités à la SRPA de Vinalmont. Il s'agit de s'y occuper des chats et chiens du refuge. Or, cette activité a lieu relativement loin et demande l'encadrement du groupe par deux personnes, ce qui n'est pas possible chaque semaine si nous souhaitons maintenir les autres activités. Nous sommes donc à la recherche d'un volontaire qui aime les animaux et souhaiterait accompagner le groupe lors de cette activité.

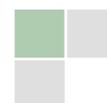


En 2018, Utile Ensemble a coordonné **4688,75 heures de volontariat** dont 2753 heures encadrées et 1935,75 heures en volontariat autonome.



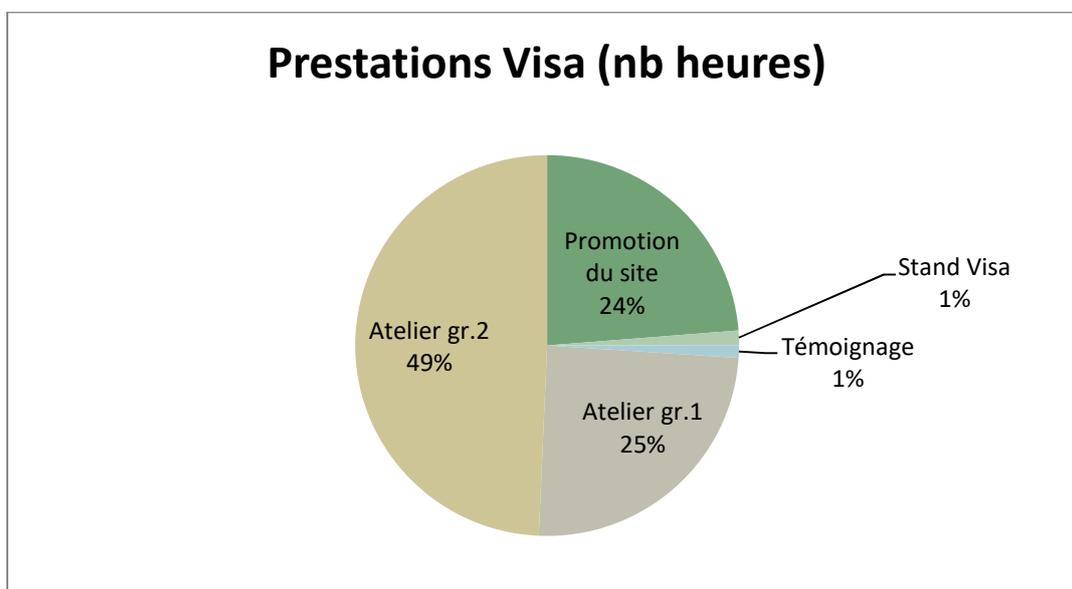
Visa pour le net a maintenu les ateliers du mardi et du mercredi avec les Experts. Le groupe du mardi se réunit tous les 15 jours, celui du mercredi toutes les semaines. Ces ateliers permettent de rendre des textes en Facile à Lire et à Comprendre, textes qui seront ensuite diffusés sur le site de Visa pour le net.

Nous constatons que le nombre d'interventions extérieures est en augmentation. Le projet commence à être connu et reconnu, l'accessibilité de l'information trouve tout doucement



sa place dans les préoccupations et nous sommes régulièrement appelés à partager notre expérience et nos compétences.

Ainsi, nous avons travaillé avec la commune de Saint-Gilles pour une sensibilisation au handicap, avec le RAQ pour l'informatisation des livrets Smile, avec le CAWAB et les TEC, Salon Envie d'Amour, etc.

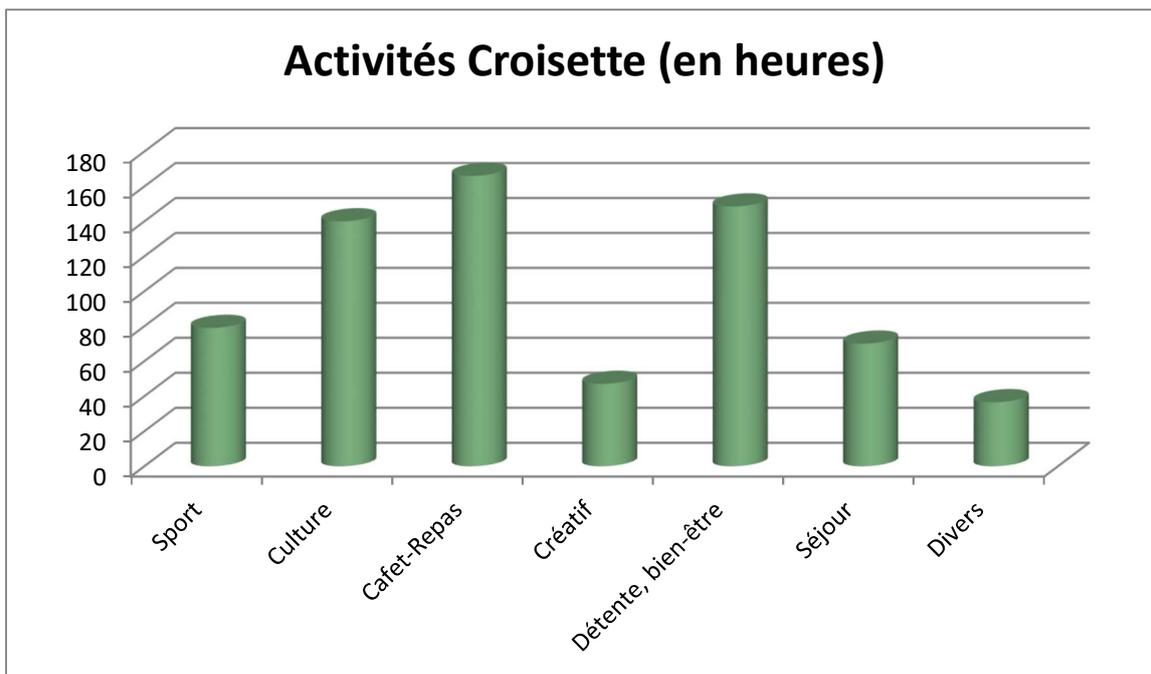


En 2018, **la Croisette** a proposé 687 heures d'activités de détente et de loisirs dans des domaines bien variés. Le nouveau projet de 2018 tient dans l'activité théâtre qui a débuté fin 2018, en collaboration avec le Centre Culturel de Hannut et l'association Imagin'Art. Cette activité fait partie des demandes régulières des bénéficiaires dont nous tenons compte tant que possible pour construire notre agenda.

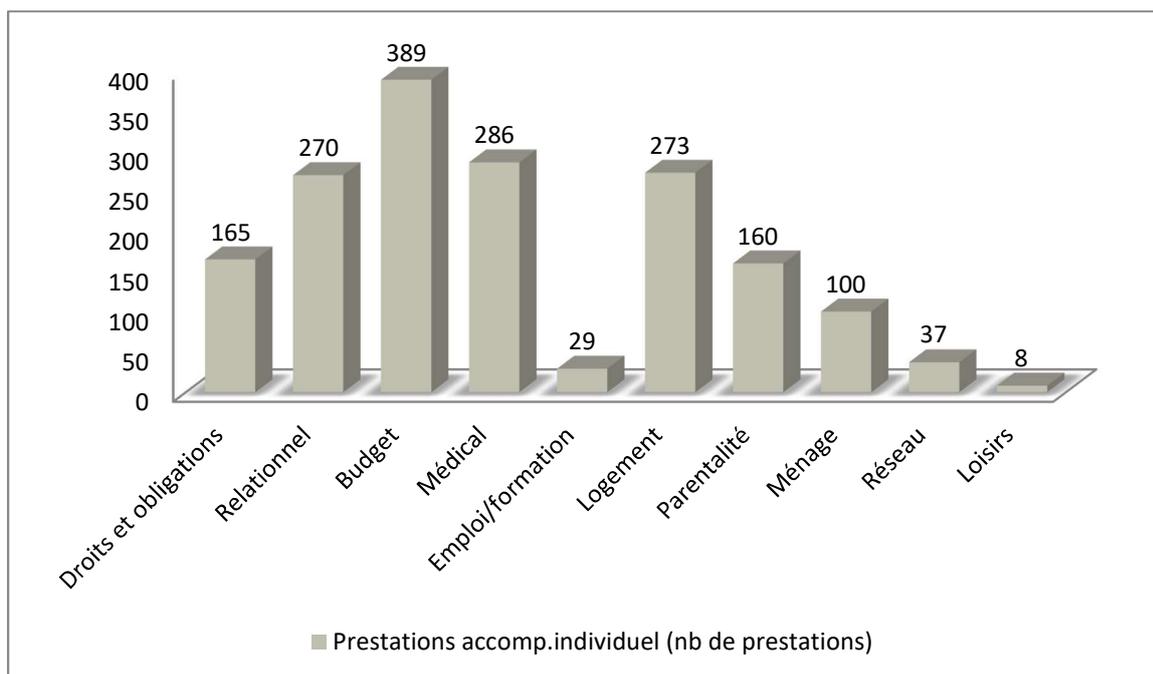
Pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé un séjour en collaboration avec les Chanterelles. Celui-ci s'est déroulé dans le village de Vielsalm, dans le gîte des « Vergers d'Angélique ».

Pour le reste, les activités proposées permettent de répondre aux besoins de détente, de rencontre, de découverte, de culture, de bien-être, et sans doute bien plus encore, des bénéficiaires.



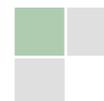


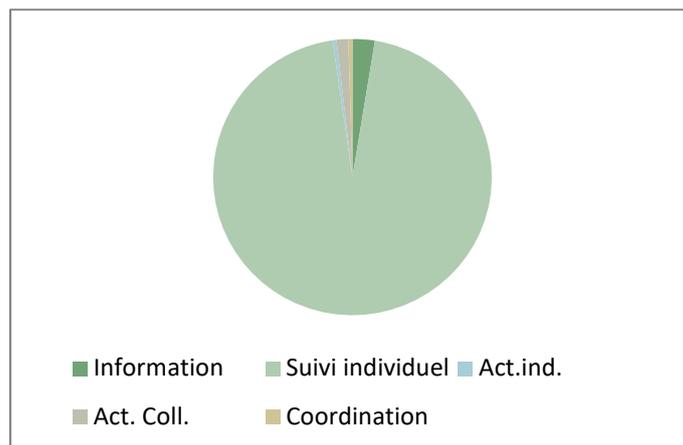
Les prestations de l'accompagnement individuel sont elles aussi diverses et variées.



L'accompagnement individuel a concerné **56 personnes** en 2018.

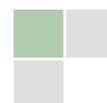
Transition Utile qui vise l'accompagnement individuel des jeunes de 16 à 25 ans voit ses prestations avec les bénéficiaires se répartir comme suit :





20 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement en 2018. On voit bien que le suivi individuel des jeunes a pris presque toute la place dans les heures de prestation de Transition Utile. Ceci s'explique par le fait que le service propose, via d'autres projets, des activités de journée et de soirée qui permet de répondre, dans la mesure de nos moyens, aux demandes des jeunes.

Terre Envie a travaillé avec 4 accueillants en 2018 : Les Jardins de Wanet, la micro-ferme Globe-Troterre, Natura Burdinne et Le Potager de Wasseiges. 12 bénéficiaires ont été rencontrés pour analyser leur demande et la possibilité d'intégrer le projet. Au 31 décembre 2018, 6 bénéficiaires sont ou ont été accueillis chez un partenaire.



3. PERSONNEL

Entre le début et la fin de l'année, le volume de l'emploi a suivi les variations suivantes :

	NOMBRE D'EMPLOIS	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	EQUIVALENTS TEMPS-PLEIN
1er janvier 2018	16	16	11,25
31 décembre 2018	19	18	13,00

Soit une augmentation de 1,75 ETP, occasionnant le recrutement de deux nouveaux travailleurs et le cumul de deux emplois par un travailleur en place.

Au 31 décembre, les emplois étaient répartis entre les différentes fonctions suivantes :

FONCTIONS	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	EQUIVALENTS TEMPS-PLEINS
Directeur	1	0,50
Responsable administratif et financier	1	0,25
Responsable pédagogique	1	0,65
Travailleurs sociaux	13	10,31
Informaticien	1	0,95
Secrétaire	1	0,34
TOTAL	18	13,00

Les 14 postes de travailleurs sociaux et une part de celui d'informaticien (0,75 ETP) sont attribués aux divers secteurs d'activités comme suit :

PÔLES D'ACTIVITES	NOMBRE D'EMPLOIS	TEMPS-PLEINS
Accompagnement individuel	5	3,91
La Croisette (loisirs)	2	1,15
Visa-pour-le-Net	2	1,50
Transition Utile (accompagnement 16-25)	2	2,00
Utile Ensemble (activités citoyennes)	2	1,25
Terre En Vie	2	1,25
TOTAL	15	11,06



5 emplois sont donc consacrés à la **gestion générale** du service : direction (0,5), responsabilité pédagogique (0,65), responsabilité administrative et financière (0,25), secrétariat (0,34) et une part du poste d'informaticien (0,20), soit 1,94 ETP ou encore 15% du volume de l'emploi.

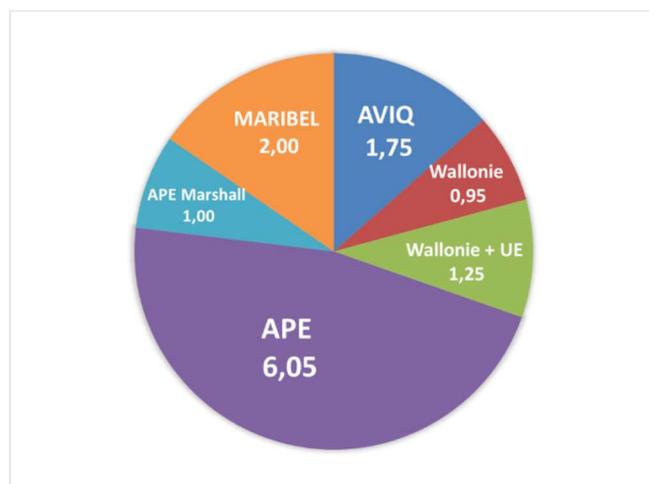
Il faut y ajouter le recours à un **service extérieur** (Sémafor ASBL) pour le secrétariat social et la supervision de la comptabilité. La conversion du coût de ces prestations équivaut à 0,23 ETP.

De plus, une travailleuse a été mise à disposition par le CPAS de Hannut, dans le cadre de l'article 60 (temps-plein partagé avec la Passerelle et le Collectif logement), soit 0,15 ETP.

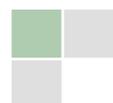
En raison de trois congés de maternité, des remplacements ont été organisés, via des recrutements internes et externes. Si on y ajoute les mouvements dus à l'arrivée d'un nouveau projet (Terre Envie), à la création d'un nouvel emploi pour l'accompagnement individuel (Maribel ½ temps) et à un départ volontaire, on comprendra mieux pourquoi ce ne sont pas moins de 21 personnes qui ont été occupées par le service tout ou partie de l'année 2018 !

Les **anciennetés** dans le service oscillent entre 0 et 28 ans, avec une moyenne de 8,46 ans. Quant à l'ancienneté des travailleurs selon leur expérience dans le secteur, qui sert de référence au calcul de la subvention, elle était en 2018 de 15,55 ans (contre 16,95 en 2017). Si de nouveaux projets permettent des rentrées financières supplémentaires, ils peuvent aussi produire des conséquences moins positives, telles que l'abaissement de l'ancienneté moyenne en raison du recrutement de travailleurs plus jeunes.

Le service présente une offre variée grâce à diverses **sources de financement**. Ce panachage s'observe du côté des emplois où le panel est très diversifié. Les 13,00 ETP se répartissent comme suit :



NB. Il s'agit de la ventilation du type d'emploi, les interventions financières n'étant généralement que partielles et complétées par la subvention de l'AViQ.



La combinaison de ces différentes formules aboutit à la constitution d'une équipe aux missions diverses, œuvrant dans un objectif général partagé, et bénéficiant d'une gestion commune.

Précisons néanmoins que si le système fonctionne, il n'en reste pas moins fragile. Plusieurs emplois sont liés à des accords ou conventions limités dans le temps, ce qui rend malaisées les visions à long terme.

Un nouvel **arrêté** aurait dû entrer en application le 1^{er} janvier 2018, mais à l'heure où nous écrivons ces lignes (31 mars 2019), il n'est toujours pas effectif. Il devrait pourtant représenter un beau progrès pour nos services puisqu'il redéfinira les missions et modes de financement des services d'accompagnement, tout en y intégrant les projets spécifiques qui se verront ainsi pérennisés. Tant le projet « Transition 16-25 » que celui des « Activités Citoyennes » devraient ainsi être désormais couverts par l'agrément à durée indéterminée du service d'accompagnement.

Mais il restera des points d'attention :

- le système APE est en cours de révision et les conditions du maintien des aides à l'emploi ne sont pas encore clairement définies,
- l'emploi APE Plan Marshall qui aurait dû être pérennisé via cette réforme, reste lié à une convention à durée déterminée, en principe renouvelable, qui vient à échéance au 31/12/2019,
- la convention qui couvre le projet Visa-pour-le-Net, à charge de la Wallonie, via la Ministre des affaires sociales, n'est garantie que jusqu'au 31/03/2019 et à l'heure de la rédaction de ce rapport, aucune garantie officielle ne nous est parvenue nous confirmant son renouvellement.

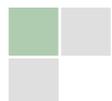
Afin d'anticiper ces changements, et de faire face aux nécessités du service, nous continuons à étudier toute proposition ou possibilité susceptible de consolider, voire de renforcer le cadre.

C'est ce qui nous a incités à répondre à l'appel à projets du Plan Wallon de Développement rural (PWDR), ce qui nous a permis d'engager l'équivalent de 1,25 emploi ... pour 4 ans, afin de développer une action d'accueil dans le milieu rural.

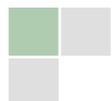
Ajoutons à ce staff le renfort apporté par une stagiaire de 2^{ième} année en éducateur spécialisé qui a effectué son stage dans les activités collectives.

Terminons par les présentations :

- Jean Dufour (directeur), Laetitia De Clercq (responsable pédagogique), Jean-François Servotte (responsable administratif et financier), Sylvie Linard (Secrétaire)
- Marc Bodson, Séverine Legros, Isabelle Leruth, Annick Peere, Lionel Frayssinet et, en contrat de remplacement Mégane Renard (accompagnements individuels)



- Sylvia Graham et Lionel Frayssinet (la Croisette)
- Laetitia Jacoby, Nicolas Buckinx et, en contrat de remplacement, Renaud Mouton (Visa pour le Net)
- Sandrine Landeloos, Sébastien Van Assche remplacé en cours d'année par Adrien Detollenaere (Transition 16-25)
- Charlotte Dewit, Lorentia Petit et, en remplacement, Renaud Mouton (Terre Envie)
- Béatrice Rion et Pascale Liégeois (Utile Ensemble).



4. ASBL

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 7 Mai 2018 : communication du rapport d'activités, présentation et approbation des bilans, comptes et budgets, et désignation du Conseil d'Administration. Celui-ci a été reconduit à l'identique pour la première année d'un nouveau triennat. La composition est la suivante :

Président : Thomas Matelart

Secrétaire : Geneviève Hinnekens

Trésorier : Philippe Gustin

Membres : Luc Bawin, Eugène Debroux, Marc Jadot, Olivier Leclercq, Arlette Tirriard.

Le Conseil d'administration s'est réuni dix fois au cours de l'année.

Une bonne part des travaux ont consisté à poursuivre la réflexion entamée en 2016 et 2017, sur l'avenir du service et la préparation de la succession de la direction actuelle.

A ce titre, diverses démarches ont été entreprises :

- Audition séparée des membres du CODIR,
- Participation à une séance de travail avec le CODIR et Hannelore Schrodh, (psychosociologue qui a par ailleurs supervisé le CODIR en 2017-2018) en vue de cerner concrètement les réalités rencontrées sur le terrain,
- Début d'un coaching du CA par Naegy Dahmani afin d'envisager l'avenir à court, moyen et long terme : définitions des missions, description des fonctions, précision des responsabilités et pouvoirs de décision, clarification de la structure. Ce travail se poursuivra en 2019 et devra aboutir à des prises de position sur l'organisation future, en ce compris le profil et le rôle de la nouvelle direction,
- Participation d'un administrateur, avec le directeur, à une matinée d'information sur le thème de la « transmission ».

Mis à part ce sujet global, général, et transversal, les sujets à l'ordre du jour ont été dictés

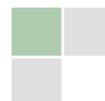
- par le fonctionnement habituel de l'ASBL : approbation des budgets, préparation des comptes pour l'A.G.,
- par certaines obligations : approbation d'un nouveau règlement de travail,
- par des opportunités : réponse à un appel à projet pour un emploi Maribel supplémentaire,
- ou par les nécessités pratiques : décision de travaux ou d'achats (achat d'un véhicule, organisation du déménagement des bureaux, remplacement de la verrière au « 52 », aménagement d'un local informatique et mise en conformité du bâtiment en termes de sécurité).

Les membres du Conseil d'administration figurent aussi dans la liste des volontaires du service et lui prêtent main forte à l'occasion, pour des tâches ponctuelles (telles que le rangement du grenier et de la cave) ou récurrentes (organisation des 24 Heures Puzzle).



Certains administrateurs sont membres actifs de groupes de travail mixtes (travailleurs et administrateurs d'Inter-Actions et de la Passerelle) autour de thèmes bien définis : groupe communication, groupe de préparation des 24 Heures Puzzle.

Des membres du Conseil d'Administration ont également joué un rôle de représentation vis-à-vis d'associations extérieures, en vue d'entretenir les liens entre le service et son environnement.



5. CODIR

Pour rappel, le CODIR (Conseil de direction) est commun à Inter-Actions et la Passerelle. Il réunit le directeur et le responsable administratif et financier, communs aux deux services, ainsi que les responsables pédagogiques de chacune des deux entités.

Ce groupe de quatre est amené à assister la direction dans les prises de décision qui concernent les deux services, ainsi qu'à favoriser les relations entre les équipes et le développement optimal de leurs complémentarités.

Le CODIR s'est réuni 13 fois au cours de l'année. La fréquence est généralement d'une fois toutes les trois semaines, hors périodes de vacances. Les réunions ont une durée moyenne de trois heures.

Les sujets suivants ont été abordés au cours de cette année :

Règlement de travail :

L'analyse d'une nouvelle mouture de règlement de travail avait été effectuée en 2017. Le travail s'est poursuivi durant cette année, après relecture par le service juridique de notre secrétariat social et l'invitation à une des réunions du CODIR, de Michel Davagle, président de Semafor et spécialistes des questions d'organisation d'ASBL, pour éclaircissement de divers points. Le texte a été approuvé par le CA et a entamé son parcours officiel, pour entrée en application en février 2019.

Diverses questions liées à l'organisation du travail ont par ailleurs fait l'objet de réflexions et/ou de décisions, telles que la comptabilisation des divers types de déplacements par le personnel, la réglementation générale de protection des données, l'archivage des dossiers, etc.

Réflexions sur divers points liés au travail de terrain :

- Echanges sur les formations en interne et mise en place d'une demi-journée sur le secret professionnel, partagée avec l'équipe de la Passerelle, et animée par le Juge Warlet.
- Echanges sur diverses situations de bénéficiaires communs aux deux services, ou demande d'avis d'un service à l'autre pour des situations spécifiques.
- Partage de réflexions autour de questions liées à la gestion d'équipe.
- Informations sur les admissions, débat sur les listes d'attente, sur les demandes d'un service à l'autre, modalités de transmission des dossiers.
- Supervision et pilotage de la démarche « diététique » en partenariat avec Sophie Verhaeghe, diététicienne, le CLPS de Huy-Waremme et la participation de représentants des équipes.
- Présentation du projet des Ambassadeurs art.27 (Croisette), et réflexion sur la circulation des informations personnelles.
- Réflexion sur l'information des bénéficiaires à propos des élections, rencontre d'un représentant d'UNIA dans le cadre d'un travail d'enquête.



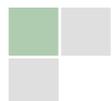
Réflexions sur des points d'organisation générale :

- Politique de bien-être au travail : approbation du plan annuel,
- Etablissement d'un plan stratégique pour l'année et évaluation du précédent,
- Préparation de l'Assemblée générale,
- Précisions et réflexions autour de la fonction de responsable administratif et financier,
- Fixation de priorités en cas de nouvel emploi, ou en cas de pertes d'un emploi,
- Décision de réponse à un appel à projets (Maribel),
- Les récoltes de fonds : aspects éthiques, et suivi du travail d'un stagiaire en ingénierie sociale,
- L'utilisation du véhicule de service,
- Le choix des produits d'entretien en conformité avec les valeurs du service,
- Préparation du team building et du repas du Nouvel-An,
- La permanence des responsables pour les vacances,
- Présentation des bilans, comptes et budgets avant présentation au CA.

Réflexions sur l'orientation des services :

En lien avec la réflexion menée par le Conseil d'administration, réflexion sur des pistes à développer pour l'avenir, et notamment pour l'après départ du directeur en mai 2020 :

- Poursuite de la supervision du CODIR par Hannelore Schrodh, association du CA à une séance, et clôture de la collaboration.
- Prises de contacts pour un travail d'observation du fonctionnement des services par la méthode des constellations (à réaliser en 2019).
- Communication de l'état d'avancement du travail de réflexion du CA.



6. RELATIONS EXTERIEURES

De par son profil de « service en milieu de vie », Inter-Actions est amené à établir et alimenter constamment des liens avec les acteurs de l'environnement, tant autour du service que de ses bénéficiaires. C'est l'essence même du travail d'accompagnement en milieu ouvert.

Cette ouverture est d'autant plus présente que le développement de divers projets collectifs nous amène à étoffer sans cesse notre base de données de partenaires publics ou privés.

Le service est également intégré, en tant qu'organisation représentative, dans divers réseaux et participe activement à la vie associative locale ou régionale.

COMMISSION SUBREGIONALE DE L'AVIQ

L'année 2018 fut, pour les Commissions subrégionales, une année de transition. Ce fut celle des renouvellements des mandats, mais aussi celle de la mise en place d'une nouvelle méthode de travail.

La volonté d'une meilleure harmonisation des travaux des 13 Commissions s'est concrétisée par la définition de priorités transversales et la construction d'une méthode de travail commune, afin de donner un poids supplémentaire aux conclusions qui remontent vers les instances dirigeantes.

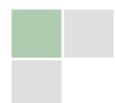
Le travail en sous-groupe s'est poursuivi. Des membres de l'équipe d'Inter-Actions sont actifs dans le Groupe Insertion Socio-professionnelle, et d'autres dans le groupe Logement (5 réunions en 2018). Nous avons également participé au groupe Autonomie.

L'ancienne Commission s'est réunie une fois en plénière, et la nouvelle trois fois. Annick Peere et Laetitia De Clercq se partagent la participation aux réunions plénières.

Jean Dufour a terminé son mandat de président et ne s'est pas porté candidat à un renouvellement, tout en restant membre de la Commission. Avant le transfert, deux réunions de l'ancien Bureau ont encore eu lieu.

FISSAAJ (Fédération des Institutions et Services Spécialisés d'Aide aux Adultes et aux Jeunes).

Le directeur représente le service auprès de cette fédération d'employeurs. Des réunions mensuelles (9 en 2018 dont une à Inter-Actions) regroupent les membres de l'Assemblée de Base de Liège : diffusion d'informations, échanges et prises de position. Parmi les thématiques abordées en 2018, citons les nouveaux arrêtés (Accompagnement, contrats d'objectifs), les accords du non-marchand, la réforme APE, la liste unique (en réponse à des



questions du Médiateur de la Wallonie), le RGPD, et bien d'autres points dictés par une actualité particulièrement riche.

Un groupe d'échanges par courriels a été constitué et permet de consulter ou d'informer les autres directions, et d'entretenir le réseau en dehors des temps de réunion.

Nous faisons également partie de la Commission « Milieu de Vie » dont les travaux d'analyse du nouvel arrêté et de ses conséquences sont poursuivis. La mise en perspective de ce texte avec d'autres prescrits légaux, en cours ou en préparation, a également fait l'objet des 4 réunions de ce groupe.

Nous avons par ailleurs participé à une des deux Assemblées générales. Le rapprochement de la FISSAAJ avec l'UNESSA, retardé, se confirme néanmoins.

ASAH (Association des Services d'Accompagnement et d'actions en milieu ouvert pour personnes Handicapées)

Inter-Actions fait partie de l'Association des Services d'Accompagnement. Après la scission ASAH Bruxelles et ASAH Wallonie, l'objectif principal des rencontres, en 2018, a été de réfléchir à l'identité de l'association, à la dynamiser en tenant compte des évolutions du contexte, et notamment de l'élargissement de l'accompagnement à toutes les tranches d'âge (en phase avec le nouvel arrêté toujours en préparation).

Afin de relancer le mouvement et d'y intéresser les nouvelles générations après le départ de plusieurs fondateurs de services, l'idée de l'organisation d'un colloque a fait son chemin et se concrétisera en 2019 par l'organisation de deux jours de débat autour du thème « Osons la relation ». Laetitia De Clercq et Jean Dufour se sont partagé les participations aux réunions de préparation (5 en 2018) et aux démarches inhérentes à l'organisation de cette manifestation.

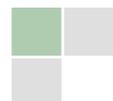
PCS (Plan de Cohésion Sociale)

Nous participons au Plan de Cohésion sociale de la Ville de Hannut. Jean Dufour en est le vice-président. Laetitia De Clercq y représente Inter-Actions qui fait partie des projets soutenus financièrement. Une réunion plénière a eu lieu en 2018.

Annick Peere participe au PCS de Waremme.

RESEAU LOGEMENT

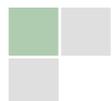
Isabelle Leruth participe à la Commission Logement de la Ville.



Jean Dufour fait partie du groupe de pilotage du Réseau Logement de Huy-Waremme coordonné par la Conférence des élus (8 réunions du Comité de pilotage). Il y représentait la Commission subrégionale de l'AViQ avec laquelle il continue à faire le lien via le Groupe logement. Quatre matinées plénières ont été organisées en 2018 sur le thème du logement avec exposés, témoignages et échanges (entre travailleurs sociaux et élus locaux).

Il participe également au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de l'Agence immobilière sociale AIS'baye.

Le logement constitue assurément un thème central dans nos actions. Il importe donc de s'intéresser de près à cette thématique, en partenariat avec les autres acteurs de la région.



7. FINANCES

Compte d'exploitation 2018

Les bilans, comptes et budgets font l'objet d'une brochure séparée.

Le résultat négatif de 2018 s'explique principalement d'une part, par la diminution de l'ancienneté de 16 à 15 ans (saut important de barème entre ces 2 classes d'âge) ainsi qu'une récupération de subvention AVIQ non utilisée pour le triennat 2014-2016 et d'autre part, par une variation négative conséquente de la provision pécule de vacances.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
RESULTATS	0	0	1.198	-18.931	-77.441	71.128	25.327	-1.855	46.940	-23.082
HORS EXCEPTION NEL	-31.963	-29.038	-19.720	-34.872	-77.406	61.223	23.677	-548	20.702	-29.530
CASH-FLOW	-28.377	-24.810	-12.770	-27.026	-70.125	67.558	30.997	7.942	26.598	-17.998

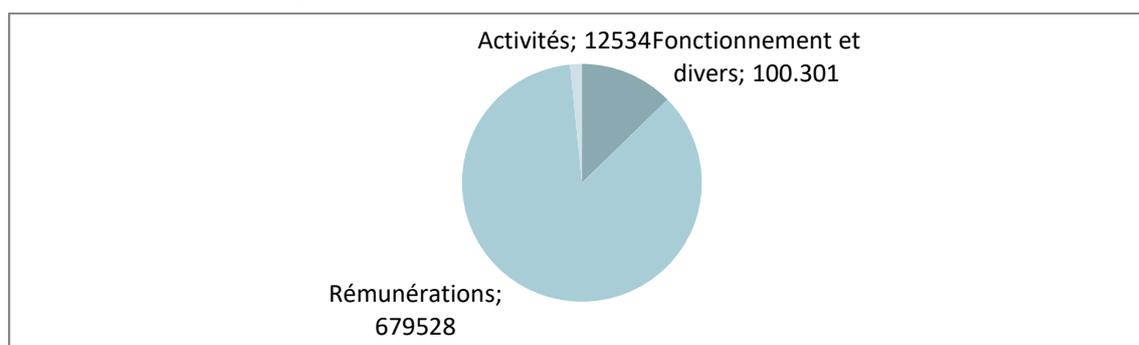
Les variations les plus importantes par rapport à l'année précédente sont de diverses natures :

En matière de recettes ->

- La subvention « ancienneté » définitivement fixée à 16 ans en 2017 est retombée à son niveau de 2016, soit 15 ans, avec un impact négatif de 12 321 euros.
- La subvention d'un nouveau projet d'agriculture sociale « Terre EnVie » co-financé dès le 1/2/18 par la Wallonie et le FEADER 2014-2020 qui couvre 1,25 équivalent temps plein (etp) avec une enveloppe de 54 061 euros.
- La subvention d'un mi-temps éducateur supplémentaire sous statut « Maribel » à partir du 1/9/18 d'un montant de 6 592 euros.

En matière de dépenses ->

En dépenses, ce sont les frais de rémunérations qui augmentent de 14,69 % avec un taux d'emploi supérieur (1,25 etp projet Terre EnVie et 0,5 etp Maribel) et la variation négative de la provision pécule de vacances (provision effectuée également sur congés assimilés). Nous sommes ainsi passés de 11,03 ETP rémunérés par l'ASBL à 12,41. Les salaires constituent la charge principale à raison de 86% des dépenses. Les autres diminutions sont essentiellement liées aux activités.



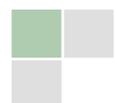
Nous pouvons regrouper les activités d'Inter-Actions en 5 catégories :

- Celles qui dépendent directement de la subvention de l'**AVIQ**, à savoir celles qui sont liées à l'accompagnement individuel et à la Croisette. Depuis 2014, les budgets sont pluriannuels et recouvrent une période de trois ans. Le présent exercice s'inscrit donc dans la période 2014-2016. En principe, le nouvel arrêté des services d'accompagnement devait entrer en vigueur dès le 1^{er} janvier 2017 mais a été reporté sine die depuis qu'il a été recalé au Conseil d'Etat. Tant que ce nouvel arrêté n'est pas mis en œuvre, l'ancienne réglementation est toujours d'application.
- Celles qui relèvent de la subvention « **Transition 16-25** », budget spécifique de l'AVIQ. Après une période de lancement de 3 ans (2011 à 2013), nous avons bénéficié d'une nouvelle convention de deux ans, dans l'attente d'un arrêté qui aurait dû pérenniser ce type de projet dès 2016. Celui-ci n'ayant pas encore été ratifié, un avenant d'une année a été ajouté à la précédente convention, portant celle-ci à trois ans, jusque fin 2016. Depuis lors, une prolongation du projet a été accordée pour 2017, 2018 et 2019 tant que le nouvel arrêté des services d'accompagnement n'est pas voté.
- Celles qui concernent les activités d'« **Utile Ensemble** » subventionnées dans le cadre du projet « Activités citoyennes » de l'AVIQ. Après une première convention de trois ans, une nouvelle vient d'entrer en application pour 2016-2017-2018. Même constat que le projet précédent, une prolongation du projet a été accordée pour 2019 tant que le nouvel arrêté des services d'accompagnement n'est pas voté.
- Celles qui sont associées à **Visa-pour-le-Net** dont la convention relève de la Wallonie et couvre chaque fois une année d'avril à mars, projet dont la pérennité n'est pas assurée (voir ci-dessous).
- Le dernier « bébé » d'Inter-Actions, le projet « **Terre EnVie** » co-financé par la Wallonie et le FEADER 2014-2020 (Fonds Européen de Développement Rural) qui permet d'une part, d'offrir aux bénéficiaires des activités au sein d'exploitations agricoles et d'autre part, de proposer 2 emplois pour 1,25 équivalent temps plein durant 4 ans (2018-2021).

Il est donc nécessaire de veiller à l'équilibre de l'ensemble sur un exercice comptable, voire sur plusieurs exercices, mais aussi à l'équilibre de chacun des secteurs, tout en sachant que les enveloppes ne sont pas étanches et que des glissements sont parfois (mais pas toujours) possibles de l'une à l'autre (en termes de subvention ou de points APE).

On l'aura compris, ce découpage complexifie fortement la gestion budgétaire. Mais la durée limitée des diverses conventions engendre également un climat d'insécurité qui laisse peu de possibilité d'envisager sereinement l'avenir. Les prolongations ne sont assurées que peu de temps avant la fin de l'échéance précédente, quand elles ne sont pas annoncées après la fin de celle-ci.

Ceci produit une sensation d'incertitude, tant pour la poursuite des activités que pour la sécurité d'emploi des travailleurs. Sans oublier les bénéficiaires pour qui cette atmosphère ne contribue pas à garantir un minimum de sérénité.

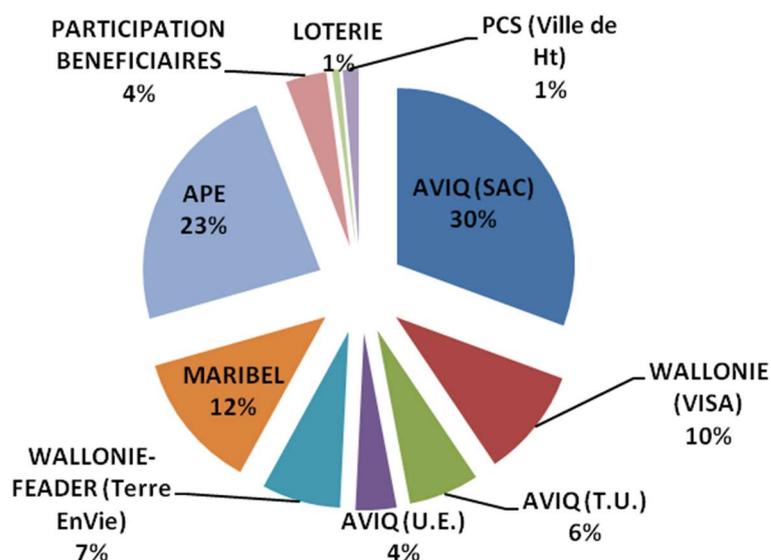


Il nous faut cependant pointer quelques signes d'espoir d'un assouplissement possible au regard du **nouveau projet d'arrêté d'accompagnement** dont l'application serait rétroactive au 1^{er} janvier 2019 (soit 2 ans plus tard que le planning initialement prévu) :

- l'exercice budgétaire des services d'accompagnement s'étalerait désormais sur six années, ce qui permet une meilleure souplesse de gestion,
- la base de calcul de la subvention reprendrait le nombre d'heures d'accompagnement pour lequel le service est agréé multiplié par le coût théorique d'une heure d'accompagnement à ancienneté « 0 » (un supplément de subvention serait accordé fonction de l'ancienneté moyenne du service)
- il semble qu'une volonté politique se dégage vers une simplification de gestion, de globalisation des moyens et de limitation de cet émiettement énergivore.

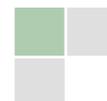
Pour 2019, c'est la prolongation de la subvention Visa-pour-le-net après le 31 mars 2019 qui retiendra notre attention, projet pour lequel nous n'avons toujours pas reçu confirmation à ce jour d'une reconduction partielle ou totale et ce, malgré maintes sollicitations auprès des décideurs.

Voici d'où proviennent les **769.281 euros** de rentrées enregistrés en 2018 :



Investissements

Nous l'avons déjà mentionné dans les précédents rapports. Le constat de l'exiguïté et de l'inadaptation de certains locaux ne date pas d'hier. Des pistes ont été explorées : demande d'occupation de locaux dans la maison provinciale, projet d'aménagement de l'arrière du bâtiment... La planification de celui-ci a été gelée dans l'attente d'une réponse de la Province à notre demande qui a finalement abouti positivement avec l'octroi de tout **un**



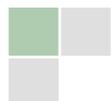
étage de la maison provinciale dont l'occupation effective d'une 1^{ère} moitié s'est faite en mars 2018 avec un budget d'aménagement dégagé à cette fin. Le seconde moitié de l'étage est en cours de réfection et pourra être occupé fin du 2^{ème} trimestre 2019.

Un véhicule de type VW Caddy a également été acquis fin juin 2018 grâce au concours financier de CAP48 (8 000 euros) et de Handi-Actif (2 000 euros) et ce, en remplacement du véhicule de marque Dacia Logan qui avait fait son temps. Ce nouveau véhicule est utilisé de manière optimale en ce sens qu'il permet soit de transporter les bénéficiaires vers des lieux d'activités, soit de l'utiliser comme véhicule de service par les travailleurs.

Les **besoins d'investissements 2019** se concentreront principalement sur la réfection de la verrière du siège social situé Rue de Tirlemont 52 et de l'acquisition d'un nouveau projecteur.

Autres démarches

La reconnaissance pour pouvoir délivrer des attestations fiscales pour les dons de 40 € est renouvelée par le Ministère des Finances pour 4 ans (agrément obtenu pour l'asbl pour les années 2018-2021).



CONCLUSIONS

A la fin du rapport de l'an dernier, on pouvait lire dans les conclusions :

« ... nous pouvons également adopter une posture plus optimiste, positive et finir ce rapport en citant les perspectives que nous avons déjà pour 2018 :

- un nouveau projet d'activités dans des structures agricoles et maraîchères ;
- un nouvel arrêté qui regroupe et pérennise plusieurs projets du service ;
- la poursuite d'un travail d'équipe enrichissant ;
- un déménagement dans des locaux plus adaptés ;
- et sans doute encore un tas d'aventures qui nous apportera son lot de questions, réflexions, émerveillements, satisfactions,...

Perspectives atteintes en grande partie. Le projet « Terre Envie » souffle sa première bougie et tire un bilan positif des premières expériences d'accueil en milieu agricole. Le service est bien installé dans ses nouveaux locaux administratifs (une deuxième phase d'aménagement est prévue pour 2019). Et le travail de construction d'une équipe multiple et complémentaire poursuit son petit bonhomme de chemin. Par contre, le nouvel arrêté tant attendu, qui devrait régir à l'avenir le fonctionnement et le financement des services d'accompagnement, n'a pas encore terminé son parcours législatif : la date de son entrée en vigueur a déjà été reportée plusieurs fois, nous obligeant à naviguer entre deux réglementations. Nous continuons à espérer un aboutissement rapide, ce texte représentant un espoir de pérennisation d'une partie des activités soumises jusqu'ici à des accords limités dans le temps.

Parent pauvre du secteur, l'accompagnement n'en est pas moins devenu un chaînon indispensable, pour permettre à des personnes en situation de handicap de vivre chez elles, d'y développer une certaine qualité de vie, de construire des projets, et d'éviter ainsi le recours à des solutions plus lourdes et plus coûteuses. Un bénéfice pour tous, pour les intéressés, et pour la société en général.

Nous entendons poursuivre, en 2019, l'action entreprise et continuer à démontrer le bien-fondé de cette démarche proche des gens, proche de leur vie, proche de leurs aspirations.

Rendez-vous dans un an pour mesurer à nouveau le chemin parcouru !

